



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Paris le 24 juillet 2023,

COMMUNIQUÉ

La même justice pour toutes et tous !

Suite au placement en détention provisoire d'un policier mis en examen pour de graves faits de violences en réunion dans le cadre de ses fonctions, Monsieur Frédéric Veaux, Directeur général de la police nationale s'est permis de remettre en cause publiquement la décision du Juge des libertés et de la détention de Marseille. Il a en effet déclaré : *"de façon générale, je considère qu'avant un éventuel procès, un policier n'a pas sa place en prison, même s'il a pu commettre des fautes ou des erreurs graves dans le cadre de ses fonctions."*

Ces propos, relayés par le préfet de police de Paris, constituent une attaque inédite au principe de l'égalité des citoyens et des citoyennes devant la loi. Ils viennent également remettre en cause la fondamentale séparation des pouvoirs dans notre pays et l'indépendance de la justice. **Pour le SNPES-PJJ/FSU, il n'est pas acceptable que des hauts fonctionnaires ayant autorité sur l'institution policière prennent publiquement position à titre de qualité, d'une façon qui remet directement en question les décisions de la justice, et dérogent ainsi à leur devoir de réserve et de neutralité.**

Dans un contexte de tension sociale inédite, ces déclarations visant à proposer une justice à deux vitesses et un traitement différencié pour les personnes porteuses de l'autorité publique sont particulièrement irresponsables. Alors que le rapport de confiance entre les justiciables et les forces de l'ordre ne cesse de se dégrader, notamment chez les jeunes, revendiquer une impunité de principe pour les policiers ne peut être perçu que comme une insupportable provocation et une remise en cause du principe fondamental d'égalité pourtant inscrit dans la Constitution. **L'indépendance de l'institution judiciaire et l'égalité des justiciables devant la loi ne sont pas discutables sans mettre en péril les droits et libertés collectives et individuelles.**

En restant silencieux ou en trouvant des excuses à ces propos, le Gouvernement et le Chef de l'Etat ouvrent une brèche dangereuse et tendent encore une fois la main à l'extrême-droite.

Le SNPES-PJJ/FSU continuera à s'opposer fermement aux pressions, d'où qu'elles viennent, cherchant à affranchir les agents dépositaires de l'autorité publique de lois qui s'appliquent à toutes et tous.

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire

54 rue de l'Arbre sec – 75 001 PARIS

Tél : 01 42 60 11 49- <https://snpespjj.fsu.fr>/Mail : snpes.pjj.fsu@mailo.com

